

Une formation ...une qualification

Les établissements et dispositifs présentés sont ceux proposant un enseignement général, technologique, professionnel ou pré-professionnel de niveau post 3^e.

I - Lycées avec dispositif ULIS et EREA : voir carte ci-contre

II - Etablissement médico-social :

Ville	SIFPRO en IME	Coordonnées	Ateliers pré-professionnels
Château Landon 77 570 Chancepoix	CHANCEPOIX	01 64 45 55 80 www.epmschancepoix.com	Cuisine, Maçonnerie, Espaces verts
Claye Souilly 77 411 Allée André Benoist	IME PUBLIC DEPARTEMENTAL	01 60 26 95 00	Cuisine, Service en salle, Horticulture, Bâtiment
Claye Souilly 77 411 6 rue de la Gabrielle	LA GABRIELLE	01 60 27 68 68 www.centredelagabrielle.fr	Horticulture, Boulangerie, Bois/gravure
Coulommiers 77 120 53 rue de Villers	IME DU CHÂTEAU	01 64 03 19 70	Bois peinture, Horticulture, Services en milieu rural, Pressing
Dammarié Les Lys 77 190 911 avenue Foch	L'ENVOLEE	01 64 37 82 46 www.annemariejavouhey.asso.fr	Horticulture, Menuiserie, Bâtiment
Fontenay Tresigny 77 610 23 Avenue du Gal Leclerc	FONDATION HARDY	01 64 25 20 34 www.epms-hardy.com	Cuisine, Espaces verts, Bâtiment, Aide à la personne
Montereau Fault Yonne 77 130 25 avenue de Surville	VILLA MARIE LOUISE	01 64 32 11 08 www.apajh.org	Employé technique, Horticulture
Moret sur Loing 77 250 24 route de Montarlot	LA SAPINIERE	01 60 70 52 99 www.ime-ecuelles.bellan.fr	Bâtiment, Petite mécanique, Cuisine, Sylviculture
Provins 77 160 Route des Grattons	PROVINOIS	01 64 00 10 68 www.epms-provins.com	Horticulture, Peinture, Cuisine, Petit bricolage
Rebais 77 510 7 Place de l'hotel de Ville	LA TOUR	01 64 04 51 79 www.apajh.org	Entretien maison, Horticulture

Ville	IEM	Coordonnées	Diplômes (séries, spécialités)
Presles-en-Brie 77 220 22 Route de Coubert	VILLEPATOUR	01 64 25 51 21 http://iem-preslesenbrie.croix-rouge.fr	Bac pro : GA, Commerce ; CAP : APR, ECMS
Saint Fargeau-Ponthierry 77 310 1 rue Ellen Poidatz	ELLEN POIDATZ	01 60 65 82 82 www.fondationpoidatz.com	Bacs L, ES, S, STMG (adaptation des enseignements en fonction des besoins des élèves)
Voisenon 77 950	CENTRE DU JARD	01 60 56 52 70 www.lp-jard.fr	Bacs pro : EDPL, GA ; CAP Conducteur d'installations de production

ALTERNANCE ET HANDICAP :

* **Contrat d'apprentissage aménagé** : La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé permet de bénéficier d'aménagements lors de la conclusion d'un contrat d'apprentissage : pas de limite d'âge maximale et durée du contrat pouvant être portée à 4 ans.

* **Contrat de professionnalisation** : de droit commun

LA RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) :

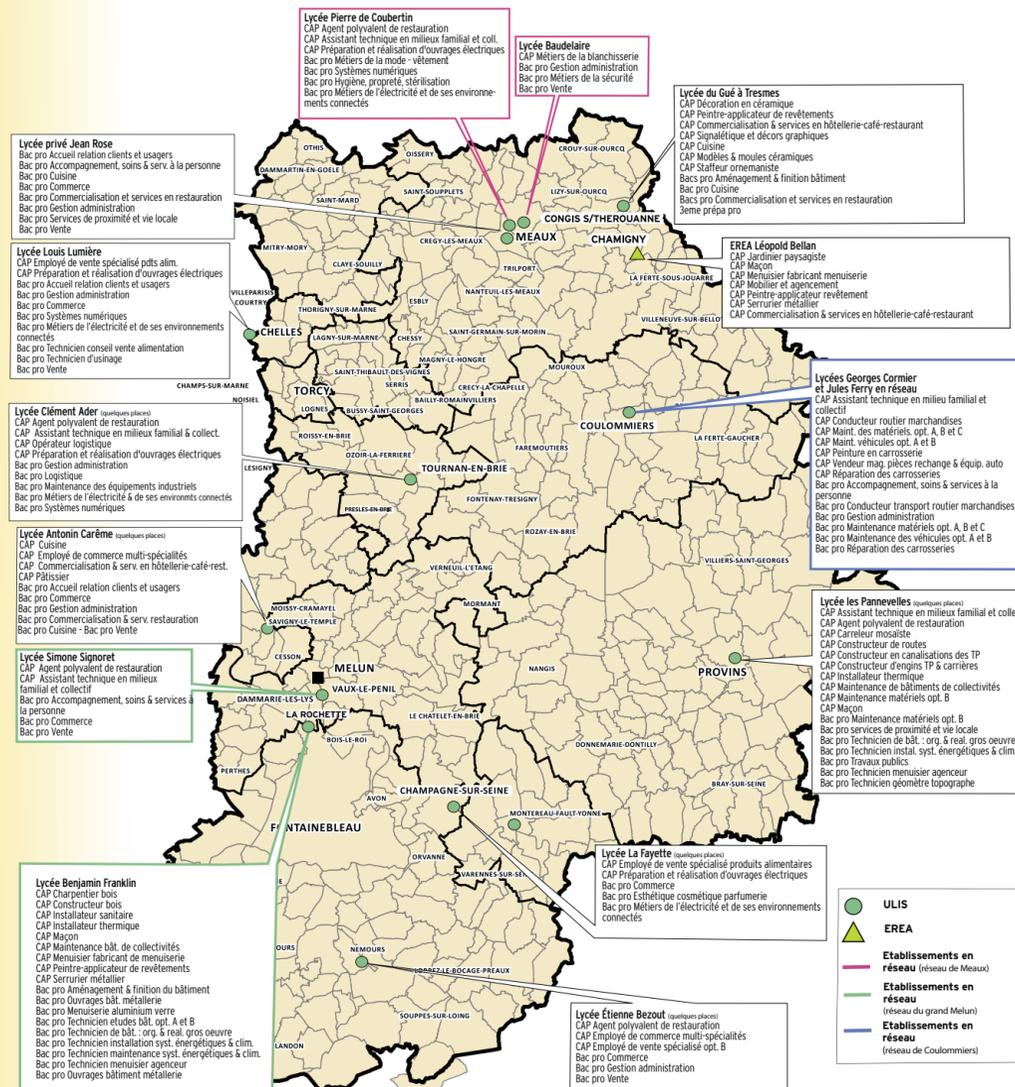
La RQTH peut être attribuée aux personnes reconnues en situation de handicap à partir de 16 ans (ou de 15 ans si elles sont en apprentissage).

Elle permet une orientation vers :

- un centre de pré-orientation ;
- un centre de rééducation professionnelle (CRP) ;
- le travail en milieu ordinaire dont les entreprises adaptées (EA) ;
- le travail en milieu protégé (ESAT).

La liste des ITEP et de leurs activités professionnelles est consultable sur le site académique.

ULIS PRO et EREA du 77



Une action spécifique de la Seine-et-Marne: Le DISPEH 77

Le DISPEH s'adresse prioritairement aux élèves en situation de handicap âgés de 14 à 20 ans, quel que soit leur lieu de scolarisation. Il met en place des passerelles entre les dispositifs de formation de droit commun et les structures sociales et médico-sociales afin de permettre aux élèves en situation de handicap de :

- découvrir des champs professionnels ou des métiers, se former.
- prendre en compte leurs goûts, le développement de leurs compétences tout en respectant leurs besoins

Les acteurs de l'insertion professionnelle

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) : www.mdp77.fr

Le service public de l'emploi

1 - Pôle Emploi Seine-et-Marne : www.pole-emploi.fr/annuaire

2 - Cap Emploi Seine-et-Marne : www.capemploi.com

3 - Les missions locales : <http://annuaire.arml-idf.org/>

Seuls les sièges des missions locales sont mentionnés ci-dessous :

Ville	Nom	Coordonnées (tel, site web)
Chelles 77 500 1 rue du Révérend-père Chaillot	ML DU BASSIN CHELLOIS	Tel: 01 60 20 58 58 www.missionlocale-bassinchellois.fr
Coulommiers 77 120 27 avenue de Strasbourg	ML DE LA BRIE ET DES MORINS	Tel: 01 64 20 76 59 www.mlbrimorins.fr
Lagny-sur-Marne 77 400 7 - 9 rue Vacheresse	ML DES BOUCLES DE LA MARNE	Tel: 01 60 07 34 97
La Rochette 77 000 Rue Claude Bernard Bâtiment Franklin	ML DE LA ROCHETTE	Tel: 01 60 56 48 40 www.mei-mvs.com
Meaux 77 100 12 boulevard Jean Rose	ML DE MEAUX	Tel: 01 60 24 77 99 http://mdene77.fr
Mitry-Mory 77 290 6 bis rue de Villeparisis	ML DE LA PLAINE DE FRANCE	Tel: 01 64 27 10 15
Moissy-Cramayel 77 550 462 rue Benjamin Delessert Immeuble Le Sextant	ML SENART	Tel: 01 64 13 40 18 www.mdef-senart.fr
Montereau-Fault-Yonne 77 130 5 rue des Clomarts	ML DU BASSIN DE MONTERAU	Tel: 01 60 57 21 07 www.mlmontereau.fr
Nemours 77 140 17 rue des Tanneurs	ML DE LA SEINE ET DU LOING	Tel: 01 64 28 51 58 www.mission-locale-seineetloing.fr
Provins 77 160 1 cour des Bénédictins	ML DU PROVINOIS	Tel: 01 60 67 04 50 www.mllopro.fr
Roissy-en-Brie 77 680 4 square Flora Tristan	ML DE ROISSY-EN-BRIE	Tel: 01 64 43 52 90
Torcy 77 200 5 passage de l'Arche Guédon	ML DE TORCY-MARNE-LA-VALLEE	Tel: 01 60 06 60 47 www.mle-marnelavallee.fr

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Agefiph : www.agefiph.fr Fiphfp : www.fiphfp.fr

Dispositifs de l'académie

L'académie de Créteil a mis en place un dispositif, cofinancé par le FSE, visant à favoriser l'autonomie des jeunes en situation de handicap. Ses modalités sont les suivantes :

- Public: jeunes de moins de 25 ans, scolarisés ou non, apprentis, sortant d'un établissement médico-social (IME, ITEP...)
- **Accompagnement social** auprès des familles par un réseau de conseillers d'insertion de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de Professeurs Ressources Handicap
- **Accompagnement dans les transports en commun** permettant d'acquiesir l'autonomie nécessaire pour se rendre sur un lieu de formation, un salon ou un entretien d'embauche
- **Accompagnement en entreprise** assuré par un professionnel aidant les jeunes à la prise de poste lors d'un stage ou d'une embauche

Voir encadré « Vos contacts »

MDPH

Lieu unique de service public visant à accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes handicapées. Après une évaluation des besoins de la personne réalisée par une équipe pluridisciplinaire, un plan de compensation du handicap est mis en place. Il peut contenir des propositions des aides et prestations, des orientations en établissements ou services, des préconisations en matière d'insertion professionnelle.

Pôle Emploi

Pôle emploi accueille les personnes en situation de handicap dans ses 150 sites ouverts au public en Ile-de-France.

Toute l'offre de Service physique en agence ou en accès numérique leur est accessible.

Cap emploi

Le réseau national des Cap emploi compte une centaine de structures dont 8 en Ile-de-France et ses conseillers, présents dans chaque département, apportent un service de proximité et un accompagnement spécialisé aux employeurs et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au parcours vers l'emploi, au recrutement et au maintien dans l'emploi.

Missions locales

Les Missions locales offrent un service d'orientation et d'accompagnement des jeunes vers une formation ou dans la construction d'un projet professionnel en tenant compte des difficultés qu'ils peuvent rencontrer en matière de santé, de mobilité et/ou de logement afin de faciliter leur autonomie vers une insertion professionnelle.

AGEFIPH

Association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées

L'Agefiph est collecteur pour l'État et gestionnaire paritaire des contributions des employeurs au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Elle a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées par différentes aides accordées aux employeurs et/ou aux personnes.

FIPHPF

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Le Fiphfp est collecteur pour l'État et gestionnaire paritaire des contributions des employeurs au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Il a pour vocation de favoriser le recrutement des personnes handicapées dans les trois fonctions publiques et d'aider à leur maintien dans l'emploi par différentes aides accordées aux employeurs et/ou aux personnes.

La Convention Atouts pour tous

Atouts pour tous est un réseau partenarial regroupant institutions, entreprises et service public de l'emploi, qui œuvre pour l'information et l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap en Ile-de-France (convention régionale signée en novembre 2015). Les acteurs opérationnels de cette convention:

- Des chargés de mission académiques de l'Éducation Nationale et des conseillers d'insertion départementaux de l'Agence Régionale de Santé;
 - Des chargés de mission handicap au sein des universités;
 - Des conseillers Cap emploi et Missions Locales;
 - Des référents handicap au sein des entreprises;
- se coordonnent pour soutenir les jeunes en situation de handicap dans leur parcours d'études et d'accès à l'emploi: conseils, orientation, aide matérielle, mise en relation avec l'entreprise (parrainage, stage, alternance, 1^{er} emploi).

Les entreprises signataires de la Convention

	ACCOR INVEST	miph@accorinvest.com
	AIRBUS Defence and Space SAS	emploi.handicap@airbus.com
	ALTRAN Technologies	mission.handicap@altran.com
	BNP PARIBAS	missionhandicap@bnpparibas.com
	CAPGEMINI France SAS	missionhandicap.fr@capgemini.com
	DASSAULT SYSTEMES	people.handicap@3ds.com
	EDF	missionhandicap@edf.fr
	HANDIEM	contact@handiem.org
	MANPOWER France SAS	amih@manpower.fr
	ORANGE	missiondrh.handicap@orange.com
	SAFRAN	safran.career-inspiration.com/app/home
	SIAAP	mission.rse@siaap.fr
	SNCF	handicap&emploi@sncf.fr
	SOPRA-STERIA	mission.handicap@soprasteria.com
	THALES SA	mission.insertion@thalesgroup.com
	UNEA	info@unea.fr

Pour en savoir plus: www.prithidf.org/actualites/convention-insertion-professionnelle-jeunes-handicapes

Les actions de la Convention

- ➔ Accompagnement socio-professionnel des jeunes par la coordination des acteurs opérationnels de la convention;
- ➔ Accompagnement vers l'insertion professionnelle en milieu protégé ou ordinaire;
- ➔ Parrainage des lycéens et étudiants par des salariés visant à transmettre les codes de l'entreprise;
- ➔ Fonds d'intervention pour aider les jeunes à faire face à une situation d'urgence compromettant la continuité d'études (sollicitable par les professionnels de l'accompagnement de structures partenaires de la Convention);
- ➔ Passerelles d'accès à l'apprentissage, stages de découverte des métiers, périodes de mise en situation en milieu professionnel;
- ➔ Rencontres pour l'information des jeunes et de leurs familles: présentation des actions et des métiers des entreprises.

Les services médico-sociaux

En étroite collaboration avec les établissements médico-sociaux, les services médico-sociaux ont pour mission d'apporter un accompagnement et une prise en charge à certains publics, notamment ceux en situation de handicap. Ils sont placés sous la tutelle des ARS (Agences Régionales de Santé).

SESSAD et SESSAD PRO (Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile): Ils apportent aux familles conseils et accompagnement et favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

SAVS (Services d'accompagnement à la Vie Sociale): Ils ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

liste non exhaustive

Les structures du milieu protégé: les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Les Établissements et services d'aide par le travail appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils accueillent les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en entreprise ordinaire ou adaptée.

Annuaire des ESAT:
<http://www.prithidf.org/mediatheque>
thématique Accès à l'emploi

Les Centres de rééducation professionnelle (CRP)

Les centres de rééducation professionnelle appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils proposent des stages de rééducation professionnelle permettant aux personnes handicapées de suivre une formation qualifiante ou une réorientation.

L'attestation de compétences

Elle est délivrée aux élèves en situation de handicap en formation:

- au lycée professionnel (cursus en classe ordinaire ou avec l'appui d'une ULIS)
- en établissement spécialisé (SIFPro, ITEP...)

ne pouvant accéder à une qualification reconnue de niveau V.

Cette attestation a pour finalité de faire connaître le parcours qualifiant de l'élève handicapé aux employeurs et ainsi faciliter son accès à l'emploi. Elle pourra lui permettre d'accéder à la totalité du diplôme (CAP) par la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience).

L'attestation de compétences existe dans de nombreux domaines professionnels et sa délivrance se généralise dans les trois académies franciliennes.

À consulter:

Organismes associatifs:

> **UNEA (Union nationale des entreprises adaptées):**
www.unea.fr

Annuaire des EA: www.prithidf.org/mediatheque
thématique Accès à l'emploi

> **Réseau GESAT (EA/ESAT):**
www.reseau-gesat.com/Gesat

> **FAGERH (Fédération des centres de rééducation professionnelle):** www.fagerh.fr

Site de l'ONISEP Ile-de-France:

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Dossier Handicap

➔ Le travail en milieu protégé et adapté:
[Dossier Handicap - Rubrique « Vers l'emploi »](#)

Vos contacts

Inspecteur Conseiller technique ASH
Académie de Créteil

Chargé de mission handicap

Académie de Créteil

jeune.handi.emploi@ac-creteil.fr

<http://ash.ac-creteil.fr>

Ministère de l'éducation nationale
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Publication des académies de Paris, Créteil, Versailles réalisée avec le soutien de la Direccte Ile-de-France (PRITH) dans le cadre de la convention Atouts pour tous d'insertion professionnelle des jeunes handicapés

Conception éditoriale: Partenaires de la convention Atouts pour tous, dont: Onisep Ile-de-France (conception, réalisation maquette PAO, secrétariat de rédaction) - Services ASH des académies de Paris, Créteil, Versailles - Direccte Ile-de-France - Agence Régionale de Santé - **Crédits photos:** © studiofotopro/Fotolia - Kadmy/Fotolia - katy_B9/Fotolia - Syda Productions/Fotolia - Petinovs/Fotolia - septembre 2018

Impression: Copiver

PRITH
île-de-france

Plan Régional
d'Insertion
des Travailleurs
Handicapés
en Île-de-France



Jeunes en situation de handicap

formation et insertion professionnelles

